



Déclaration du SNUipp-FSU 80

à la CAPD du 1er juin 2017.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La CAPD réunie aujourd'hui examine les demandes de temps partiel. Plusieurs collègues se voient refuser soit leur demande, soit la quotité demandée et ont pour certains fait des recours que nous vous demandons d'examiner avec la plus grande bienveillance. Nous interviendrons pour défendre ces dossiers.

Concernant le document que les collègues doivent signer lors de l'entretien avec leur Inspecteur, pouvez-vous confirmer qu'il atteste simplement qu'ils ont bien été informés et non qu'ils acceptent cette proposition de refus ?

Le SNUipp-FSU réitère sa proposition que toutes les demandes de temps partiel soient acceptées, qu'elles soient de droit ou sur autorisation.

Concernant la Hors Classe, le contingent de 5,5% de la liste des promouvables (2016 collègues) permettrait 110 promotions. Des disparités importantes existent entre les collègues du premier et du second degré, si les ratios étaient au même niveau soit 7%, nous aurions 141 collègues qui accèderaient à la Hors Classe. Le SNUipp-FSU continue à demander une accélération de l'augmentation du ratio pour pallier à cette injustice.

Le décret du 9 mai 2017 sur le remplacement des enseignants du premier degré stipule que : « des personnels enseignants du premier degré, titulaires et stagiaires, peuvent être chargés, dans chaque département, d'assurer le remplacement des enseignants momentanément absents ou d'occuper un poste provisoirement vacant. »

Comment ce décret sera interprété dans notre département au vu de la formation initiale des fonctionnaires stagiaires ?

Le deuxième critère retenu pour le départ en formation continue ne nous satisfait pas. Le SNUipp-FSU souhaiterait un plan de formation offrant davantage de stages à candidature individuelle afin que chaque collègue puisse bénéficier de plusieurs stages au cours de l'année.

Les dernières annonces ministérielles continuent à inquiéter les collègues, notamment lorsque les Maires des communes les invitent à faire le point sur les rythmes scolaires, à travailler sur les nouveaux horaires d'école dans le cas où les TAP seraient supprimés.

La réforme des rythmes scolaires avait pour ambition de prendre en compte les rythmes de l'élève pour améliorer ses apprentissages. Aujourd'hui le constat est sévère. Les

contraintes des collectivités locales et l'inégalité de leurs capacités financières en ont fait une réforme du périscolaire. La multitude des organisations choisies laisse peu de place à la prise en compte des réels besoins des élèves. Cette réforme ne répond pas aux demandes des équipes enseignantes qui ont besoin de temps libéré pour travailler ensemble à la réussite de leurs élèves. De plus, sa mise en place a dégradé leurs conditions de travail. Avez-vous eu, depuis la dernière CAPD, des contacts avec les Maires du département qui vous auraient communiqué leurs intentions ?

Nous avons eu connaissance d'un projet de décret, qui sera débattu le 8 juin prochain au CSE. Il pourrait permettre un retour à 4 jours de classe. Quelle serait la position de l'administration dans le département vis-à-vis des demandes d'expérimentations ?

Pour le SNUipp-FSU, les modalités d'organisation de la semaine scolaire doivent demeurer sous l'autorité de l'Education Nationale. C'est tout le sens de notre exigence d'un cadrage national permettant notamment de clarifier la responsabilité des différents acteurs. Il n'est pas concevable que ce soient les collectivités locales qui imposent leur organisation. L'avis des enseignants et des autres acteurs de la communauté éducative doit être pris en compte.